

**CONSIGNES**

Ce document comporte deux tableaux que le PCAG doit compléter au moment de la première rencontre annuelle de la CAG. Il faut simplement :

- e) ajouter l'année à l'endroit approprié dans l'entête ;
- f) modifier le texte, les responsables et les dates selon les discussions de la CAG ;
- g) ajouter ou supprimer autant de lignes que nécessaire dans les tableaux ;
- h) indiquer la date d'enregistrement dans le pied de page.

<b>TÂCHES RELIÉES AU PROCESSUS D'AGRÉMENT</b>		<b>DATES</b>
<b>Description</b>		
Période d'inscription		3 mars au 11 avril 2025
Analyse des demandes reçues		22 au 30 avril 2025
Transmission du résultat de l'analyse aux demandeurs		5 mai 2025
Période d'appel		12 mai 2025
Entrevues téléphoniques		19 au 30 mai 2025
Examen		5 juin 2025
Approbation des nouveaux agréés		Réunion du Conseil d'administration 26 août 2025
Envoi des résultats aux candidats		Semaine du 1 <sup>er</sup> septembre 2025
Période d'appel		60 jours après la réception des résultats par les candidats